

L'Adapei et la police s'engagent pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap

Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel : c'est l'objectif de la convention signée, ce jeudi 23 octobre 2025, à la préfecture du Morbihan. Une première en Bretagne.



Jacques de la Bourdonnaye, président de l'Adapei du Morbihan, Mickaël Galy, préfet, et Sébastien Sarti, directeur départemental de la police nationale, lors de la signature de la convention. | OUEST-France

Ouest-France

Nicolas EMERIAU.

Publié le 23/10/2025 à 12h27

C'est une première en Bretagne. [L'Adapei du Morbihan « Les Papillons blancs »](#) et la direction départementale de la police nationale du [Morbihan](#) ont signé, ce jeudi 23 octobre 2025, en préfecture, une convention de partenariat relative à l'accessibilité des personnes en situation de handicap intellectuel. Jacques de la Bourdonnaye, président de l'association, a souligné combien cette « **volonté de rendre l'accueil accessible à tous marque un acte fort et un geste d'humanité** ».



La signature de la convention a eu lieu au sein de la préfecture du Morbihan, ce jeudi 23 octobre 2025. | OUEST-FRANCE

Sébastien Sarti, directeur départemental de la police nationale, a rappelé que « **cette démarche est lancée depuis plusieurs mois** » au sein des commissariats du Morbihan. Elle se traduit par des « **formations auprès des personnels chargés de l'accueil physique et**

téléphonique » et plus largement, par des sensibilisations des policiers, quelles que soient les situations de travail. Et par la présence du [pictogramme S3A](#).

Heureux d'accueillir la signature de cette convention, le préfet, Mickaël Galy, a souligné, de son côté, que « **les actions mises en place dans le cadre de cette convention bénéficieront à un public plus large : personnes âgées, marginalisées ou qui ont des difficultés avec la langue française** ».

Source : [L'Adapei et la police s'engagent pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap](#)